



Nouvelles du conseil du 25 mai 2020

Des séances déplacées

Le local où il se réunit normalement étant trop exigü pour garantir les distances sociales en vigueur, le Conseil municipal tient actuellement ses séances dans l'immeuble sis Collège 31. A relever que ses réunions sont désormais toutes présentiellles.

Jb.B : OK

L'Exécutif local a accepté lundi soir toutes les propositions qui sont inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée de l'association régionale Jura bernois.Bienne (Jb.B), laquelle se déroulera le 17 juin prochain en présence du maire, René Rimaz.

Un référent GCM local

Le Conseil municipal a officiellement désigné Stéphane Schranz, responsable technique de la commune, en tant que référent local GCM (Gestion cantonale des menaces). Un réseau de tels référents est tissé dans le canton, afin de pouvoir identifier et prévenir en amont les risques de violence.

Bientôt sécurisée

C'est à l'entreprise Mathez Sàrl, spécialisée dans la construction métallique et installée aux Reussilles, que le Conseil municipal a confié les travaux de sécurisation de la place de jeu du Crétat de Sonceboz. Cette place sera entourée d'une barrière la séparant de la chaussée, rappelons-le.

Les travaux sont devisés à quelque 11'000 francs et la demande de permis de construire sera déposée incessamment.

Du bruit la nuit

Les CFF ont averti les autorités, qui relaient l'information à l'attention de la population, que le fauchage de talus, le long de la ligne ferroviaire, induira du bruit nocturne, du 15 au 16 juin, du 19 au 20 juin, du 26 au 27 juin et du 3 au 4 juillet prochains, selon les secteurs.

Les habitants de Sonceboz-Sombeval sont par avance remerciés de la compréhension dont ils feront preuve face à ces inévitables nuisances.

Décompte établi pour la Froide-Combe

Les autorités municipales ont libéré lundi soir un crédit de 4600 francs, destiné à payer la part communale des travaux d'entretien effectués ce mois sur le chemin de la Froide-Combe ; ce chemin circule à l'Envers, entre notre territoire communal et celui de notre voisin Corgémont.

On rappellera qu'une convention, liant les bourgeoisies de Sonceboz-Sombeval et de Corgémont, ainsi que les Municipalité de deux mêmes localités, règle la clé de répartition des frais inhérents à l'entretien de ce chemin.

Le coût total de la réfection s'est élevé à 68'655 francs exactement, dont à déduire une subvention de l'Office des forêts, ainsi que la part d'autofinancement assumée par Corgémont en provenance de son compte spécial ad hoc. Il restait dès lors 22'000 francs à répartir entre les quatre parties susmentionnées, dont 4600 pour notre Municipalité.

Les places réouvertes, mais sous conditions

Dès demain samedi, les places de pique-nique et les places de jeux seront toutes réouvertes dans la commune. A l'annonce de cette décision prise lundi, le Conseil municipal ajoute cependant un rappel très important : les mesures de précaution, édictées par l'Office fédéral de la santé publique, demeurent en vigueur.

La population pourra donc fréquenter ces places - et apprécier notamment au passage l'excellent travail effectué au Champ-de-la-Pierre, où les enfants se régaleront dès demain -, mais à la condition sine qua non d'y respecter la distanciation sociale et l'hygiène devenus désormais habituels.

A ses concitoyennes et ses concitoyens, le Conseil souhaite de passer de beaux moments en plein air, tout en veillant à ne pas donner l'occasion au virus de reprendre du poil de la bête...

L'administration communale sera mieux identifiable

Au début de cette année, le Conseil municipal a décidé d'agir concrètement pour rendre l'administration communale mieux identifiable. Après étude, il a défini les contours du projet : l'entrée des bureaux sera surmontée d'une enseigne ad hoc, de bonnes dimensions, tandis que seront apposés également des panneaux explicatifs. L'un précisera les horaires d'ouverture au public, tandis qu'un autre détaillera les indications pratiques destinées aux personnes à mobilité réduite, lesquelles sont invitées à utiliser la sonnette, tant que cette administration sera logée à l'étage.

Lundi soir dans le cadre de ce projet, l'Exécutif local a attribué à l'entreprise c'iMagine, des Reussilles, le mandat de réaliser les produits souhaités. Il a libéré dans la foulée un crédit de 1215 francs.

Les autorités recevront tout prochainement le bon à tirer concernant ces panneaux explicatifs et d'identification.



Si le complexe Prés 5 ressort visuellement dans le village, grâce à sa couleur et son architecture, l'entrée de l'administration n'est que difficilement identifiable pour les non avertis